

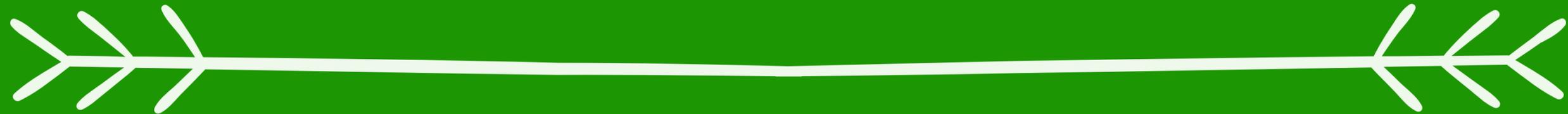


LES AGROBIOLOGISTES 100% BIO DE FRANCE



# Les exigences de la bio

Forébio en partenariat avec le Synabio



# Contexte historique de l'AB en France

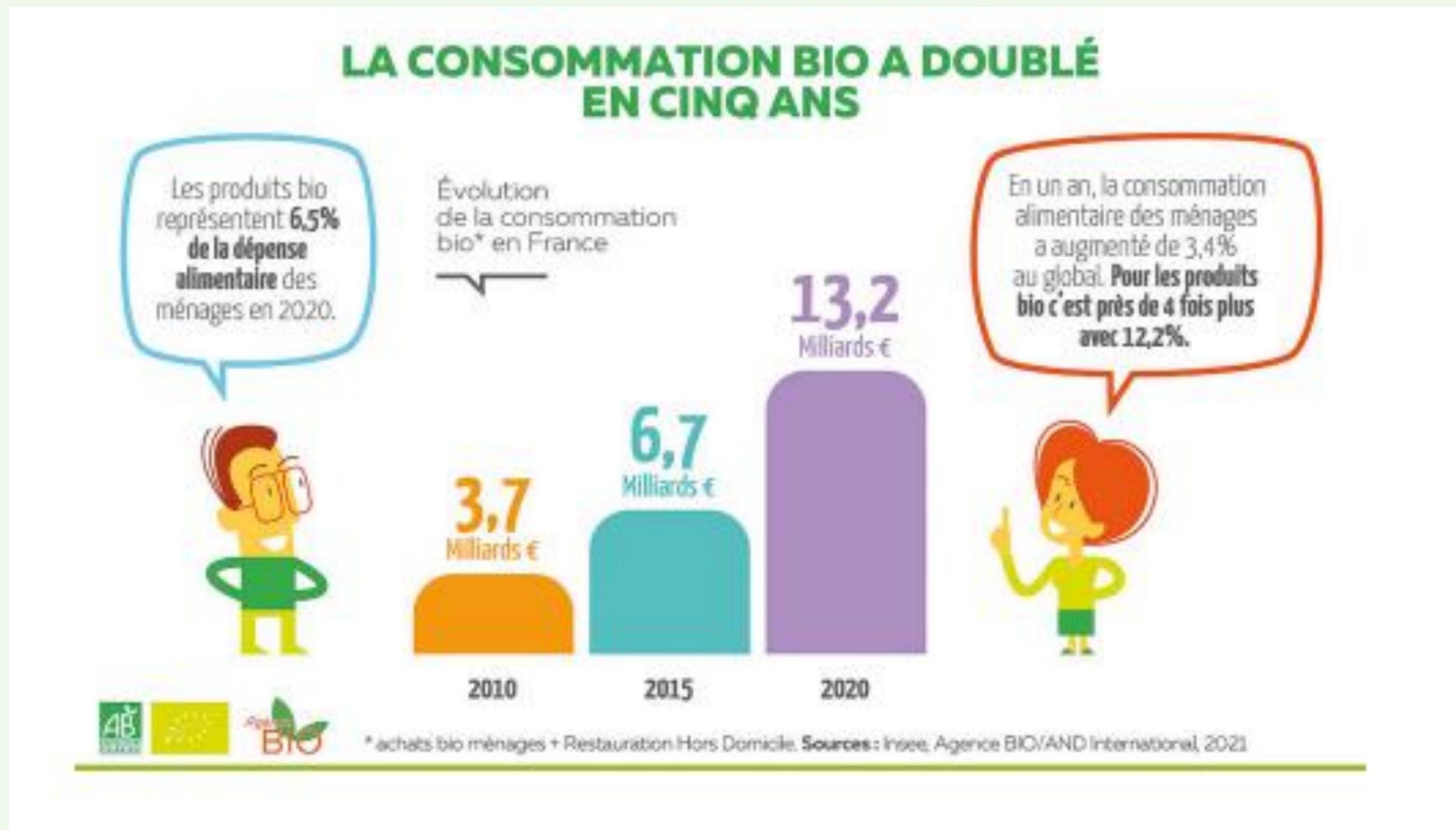
- Arrivée de la bio dans les années 50
- 1981: reconnaissance par les pouvoirs publics
- 1990 – 2000: structuration avec la création des premiers groupements de producteurs, le plan Riquois, l'Agence Bio...
- Développement des filières longues accompagnées des pionniers => régulation du marché



# Contexte historique de l'AB en France

Depuis 2005 : accélération de la croissance du bio

=> En 10 ans, chiffre d'affaires multiplié par 4



# Contexte historique de l'AB en France

Nombre de fermes multiplié par 2,5 en 10 ans : + de 53 000 producteurs en 2020 (9,5% de SAU en 2020)



=> ADAPTATION des opérateurs économiques de l'amont à l'aval : investissements des groupements de producteurs et des entreprises de l'aval : création d'emplois, achat de matériel, recherche de capitaux...

# Des exigences fortes

## La bio exigeante par nature

Un cahier des charges européen et des contrôles réguliers pour garantir la mise en place de pratiques agricoles spécifiques :

- Rotations culturales
- Pas d'antibiotiques en préventif pour les animaux
- Limitation des apports de fertilisants organiques sur le sol (en quantité et en qualité)

⇒ Pour les groupements de producteurs: une diversité de cultures à valoriser, un équilibre matière à respecter

- Interdiction d'intégrer des exhausteurs de goût dans les produits finis

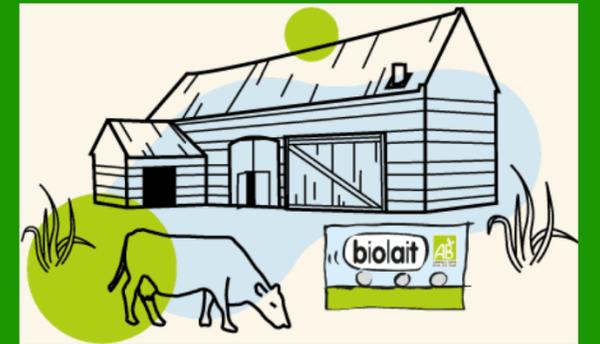
⇒ Traçabilité et contrôles réguliers à l'aval



# Des exigences fortes

## Conserver et maintenir “l'état d'esprit bio”

- Via des démarches privées et internes => Bio Cohérence, Démarche Qualité Biolait...
- Via la RSE, le label BioEd => bien-être social, durabilité
- Via la préservation de la biodiversité => guide spécifique par le Synabio
- Via le Commerce Equitable => nouvelles démarches Bio équitables



# Des exigences fortes

## Favoriser l'adéquation offre/demande

*Accélération des conversions depuis 2015 dans toutes les filières et donc plus de matières premières et de produits disponibles. Un marché qui depuis 2021 tire un peu moins*

Au niveau des groupements de producteurs, plusieurs enjeux:

- Accueillir les nouveaux producteurs, trouver de nouveaux débouchés, investir dans des délais courts;
- Mettre en place des outils de régulation du marché => stabilité des prix

Au niveau des opérateurs de l'aval:

- Proximité avec le marché => outils de suivi avec le Synabio
- Partage avec la production et les autres maillons dans les relations commerciales, au sein des commissions Agence Bio
- Communiquer et expliquer les différences avec HVE et les labels "sans"

# Des exigences fortes

## Répondre aux attentes des consommateurs

Une bio locale et de qualité le plus possible, avec un prix attractif en limitant les impacts sur la santé et sur l'environnement

Au niveau de la production les moyens:

- Répondre à la demande Origine France en limitant les importations
  - Utiliser la diversité de climats français du Sud au Nord,
  - L'alliance du végétal et de l'animal => autonomie des fermes
-

# Des exigences fortes

## Répondre aux attentes des consommateurs

Un **Ecoscore** pour mesurer l'impact environnemental des produits alimentaires de grande consommation.

Une première méthode proposée début 2021, basée sur l'ACV des produits mais **peu adaptée au bio** (productions/ha)

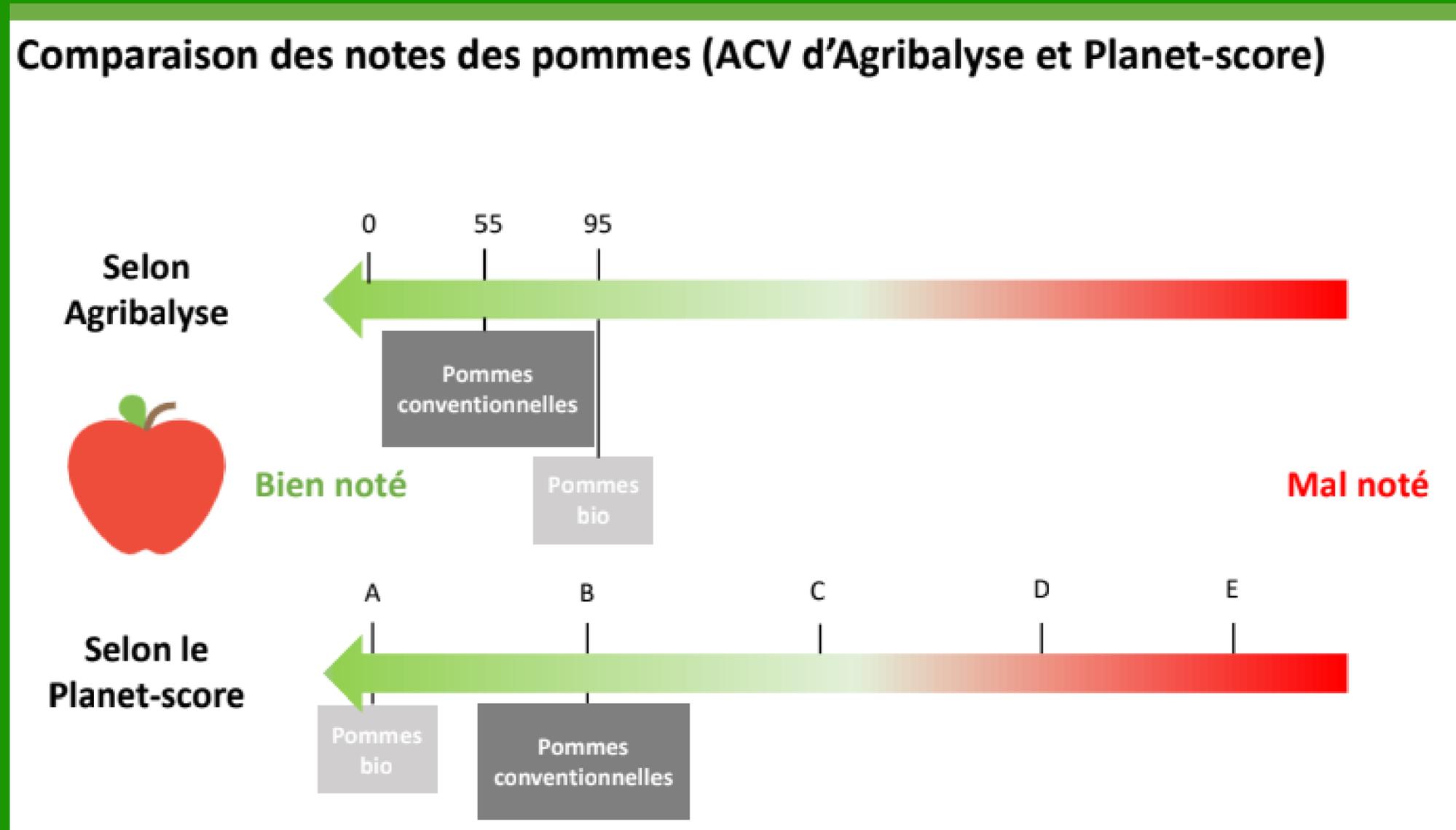
L'ITAB qui a travaillé sur une méthode plus adaptée: le **Planet Score**, tenant compte du bien-être animal, des pesticides utilisés...

IMPACT FORT sur les prochains achats de produits Bio

---

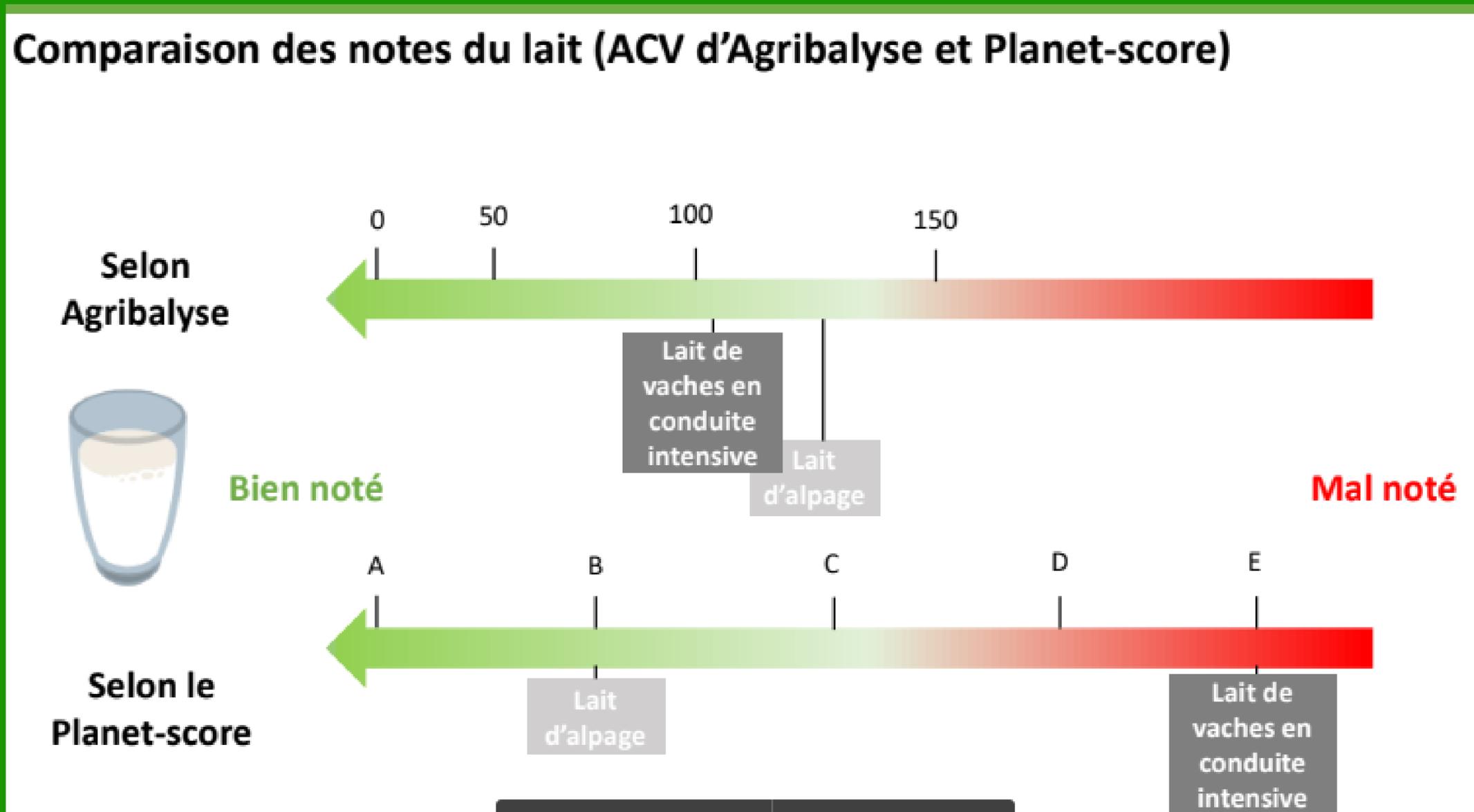
# Des exigences fortes

## Répondre aux attentes des consommateurs



# Des exigences fortes

## Répondre aux attentes des consommateurs



# Des exigences fortes

## Répondre aux attentes des consommateurs

Les consommateurs et le Planet-score : étude quantitative\*



80% des consommateurs interrogés  
préfèrent la version multiple



20% préfèrent  
la version abrégée

# Des exigences fortes

## Des directives politiques à respecter

Le ministre de l'Agriculture Français vise 18% de la SAU en agriculture biologique en 2027 :

- Accueillir les **nouvelles conversions**
- Anticiper les départs à la retraite et **conserver un « capital bio »**

La **loi EGALIM** (et EGALIM 2) pour équilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et celui de l'alimentation:

- Mise en place de **contrats sur plusieurs années** avec engagements de volumes;
  - **Construction du prix sur la base des coûts de production** pour mieux répartir la valeur ajoutée le long de la filière; **la transparence amont et aval,**
  - Le recours à des labels de **Commerce Equitable;**
-

# Une diversité d'exigences

- Au sein de l'organisation des filières : création de groupements, investissements
- Avec un cahier des charges strict
- Des pionniers qui cherchent à “conserver la philosophie bio”
- Un équilibre offre / demande supporté par les groupements
- Un marché suivi de près par l'aval
- Les consommateurs qui ont des attentes spécifiques
- La réglementation : être transparent, des engagements, des prix justes

# Un contexte qui évolue

- Des consommateurs de plus en plus attentifs
- Une population mondiale qui croît
- Un pouvoir d'achat qui diminue
- Une concurrence de plus en plus forte d'autres opérateurs mieux armés pour communiquer

=> ADAPTATION des pionniers :  
différenciation, communication., RSE

=> Jouer la carte du collectif : Maison de  
la Bio

LA MAISON   
DE LA BIO



MERCI DE VOTRE ATTENTION

